



LE BESOIN D'EUROPE

JEAN-CLAUDE JUNCKER *

« **C**'est aujourd'hui la première fois dans leur histoire que les peuples de l'Europe s'associent librement dans une aussi vaste entreprise pour la conquête du progrès et de la prospérité, en substituant à leurs rivalités et antagonismes économiques une organisation fondée sur l'intérêt commun », déclarait Joseph Bech, le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, le 25 mars 1957 à l'occasion de la signature du Traité instituant la Communauté économique européenne (CEE).

Le Traité de Rome est aujourd'hui unanimement reconnu comme le point de départ de ce qui est devenu depuis l'Union européenne - peut-être au chagrin de ceux qui tiennent la CECA, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, particulièrement à cœur. Il y a 50 ans, la perspective sur la CEE était pourtant une autre. Le nouveau traité participait en fait déjà à l'époque à une « relance européenne ». L'Europe unie est ainsi faite à la fois d'avancées et d'interrogations, d'accords et de reculs, et ce depuis ses tout premiers pas.

À l'heure où l'Union européenne vit indéniablement une crise profonde, le regard en arrière peut se révéler instructif. Il incite à se remémorer les principes sur lesquels la construction européenne est fondée. Il reconforte en montrant le chemin accompli et les progrès

* Premier ministre du Luxembourg (depuis 1995), président de l'Eurogroupe (depuis le 1^{er} janvier 2005). Ministre des Finances depuis 1989, ministre du travail (1984-1999). A présidé le Conseil européen (1997 et 2005) et le Conseil Ecofin en 1991 pendant les négociations du Traité de Maastricht dont il est l'un des signataires.



réalisés. Il illustre certes les différences entre alors et maintenant, mais souligne aussi les similitudes. Et permet ainsi de conclure que le besoin d'Europe reste aussi actuel aujourd'hui qu'il y a 50 ans.

Le besoin d'Europe, le souhait d'avoir plus d'Europe est indéniable. Il existe aussi bien dans la « politique interne européenne » que dans la « politique extérieure européenne ».

Si je recours à l'expression de politique interne européenne, c'est tout simplement parce qu'elle correspond à une réalité. Nos politiques communes, des quatre libertés de base du Traité de Rome - la libre circulation des biens, des services, des travailleurs et des capitaux - en passant par la politique agricole jusqu'aux questions de liberté, sécurité et justice, forment aussi bien pour l'Union européenne sa politique intérieure qu'elles relèvent pour les États membres des politiques fondamentalement européennes.

Le cinquantenaire du Traité de Rome constitue l'occasion pour rendre ses lettres de noblesse à l'idée centrale de la CEE, le marché commun - qu'avec Jacques Delors et sur fond d'ambitions renforcées nous avons rebaptisé le Marché unique. Pendant de longues années, le Marché unique focalisait l'attention de l'Union européenne. Il se trouvait au cœur de nos préoccupations. Il était tant la clé que le moteur de l'intégration européenne.

Or, force est de constater que nous ne parlons plus du Marché unique. Il est considéré comme acquis. Pire, quand il est attaqué, on cherche en vain celui qui le défendra. On regarde allégrement partir dans tous les sens les principes de base qui le fondent. Il faut bien sûr veiller à un recours circonspect au principe du pays d'origine. Mais le peu de cas qui est fait de sa mise en cause fondamentale a de quoi inquiéter. Comme Jacques Delors l'avait prédit dès 1985, les Européens ne sont pas tombés amoureux du Marché unique. Or, cette désaffection produit l'effet pervers qu'on n'ose plus le parfaire là où il reste imparfait. Et ce à un moment où ceux qui se sentent mal à l'aise dans cette atmosphère dont on nous a fait cadeau, la globalisation, attaquent les règles du Marché unique afin de donner l'impression aux Européens qui les écoutent que le Marché unique serait une espèce de cheval de Troie de la globalisation en Europe. Il en résulte que le Marché unique, plutôt que d'être accepté et embrassé par les Européens, n'est que subi par ceux-ci, voire ressenti comme une menace.

Ces accusations font injustice au Marché unique, et il est temps que nous commençons à le réhabiliter. Il nous faut d'abord le réexpliquer, ensuite le parfaire, enfin le démystifier et finalement se donner une méthode d'organisation de son avenir.

Il faut donc dire et redire que le Marché unique est l'instrument qui, en fait, libère l'énergie des économies européennes, qui leur donne



des ailes. Il leur permet d'acquérir la dimension globale indispensable pour répondre aux défis à relever impérativement si on ambitionne des vocations planétaires. Le marché intérieur est la clé de notre compétitivité. Si nous n'arrivons pas à faire en sorte que la prospérité économique, le bien-être économique s'installent durablement en Europe, faute d'avoir su mettre en place un véritable marché unique, les peuples d'Europe se détourneront de l'ensemble de notre construction.

Il nous faut donc parfaire ce grand projet européen. Je pense notamment au secteur des services, aux marchés financiers ou encore au secteur de l'énergie. Nous devons enfin sortir la politique sociale européenne de son état embryonnaire et doter notre Union d'un socle solide de droits sociaux minimaux, qui sera le même partout en Europe et qui protégera les droits des travailleurs. Ces travailleurs qui, trop souvent, vivent sous l'impression que la construction européenne se fait sans eux et se fait sans que ces éléments infiniment nobles des sociétés européennes ne puissent avoir voix au chapitre.

Il nous faut finalement démystifier le Marché unique. Trop souvent, l'impression ambiante suggère que le marché s'impose par lui-même, qu'il y aurait une force obscure qui submergerait les esprits et les mécanismes. Il n'en est rien, bien sûr. Le Marché unique résulte de décisions politiques, prises en commun par le Conseil des ministres et le Parlement européen, des organes soumis au contrôle du suffrage universel. Il devrait donc être possible d'arriver à trouver les bonnes intersections entre les intérêts des travailleurs, des entreprises, des consommateurs et de l'environnement.

Le Marché unique n'est en rien le cheval de Troie de la globalisation, il constitue au contraire une réponse à la globalisation. Une réponse qui est complétée par le prolongement naturel, logique du marché intérieur qu'est la monnaie unique. L'euro est un succès, même s'il n'est pas toujours ressenti comme tel. Et pourtant l'euro nous protège tous les jours depuis le 1^{er} janvier 1999 et même avant, par le simple fait que nous nous préparions à la monnaie unique.

Rappelons-nous les années 1980 et le début des années 1990 : combien de fois les ministres des Finances n'ont dû se réunir dans l'urgence à Bruxelles pour parer aux dégâts monétaires causés par des crises qui n'avaient pourtant rien d'européen ? Combien de régressions économiques n'étaient dues à des déséquilibres monétaires entre des nations qui pourtant étaient l'une pour l'autre les principaux partenaires commerciaux ? Et depuis ? Que ce soient les crises financières sud-est asiatiques, russe ou latino-américaine, que ce soit la guerre au Kosovo, que ce soit le 11 septembre 2001, la guerre en Iraq ou le double « non » des Français et des Néerlandais au Traité constitutionnel, la stabilité



interne conférée par l'euro n'a jamais vacillé. L'euro nous a protégés et il continue à le faire.

La monnaie unique peut bien sûr faire mieux encore. La gestion collective de l'euro, le bras politique de l'Union économique et monétaire, peut être améliorée. Nous devons davantage prendre conscience que nous portons une responsabilité commune pour la politique budgétaire et économique qui sous-tend notre monnaie. Nous devons enfin prendre nos responsabilités par rapport aux demandes qui nous sont adressées de l'extérieur, qui en plus reflètent le bon sens, et qui veulent que l'euro soit représenté de manière plus cohérente vers l'extérieur.

Bien que pas encore prévues par le Traité de Rome, les questions ayant trait à la justice et aux affaires intérieures constituent un autre complément essentiel du Marché unique. Elles concernent surtout les droits les plus élémentaires des Européens : la liberté, la sécurité et la justice. Nous sommes ici en plein dans l'Europe des citoyens.

L'Union européenne a connu, malgré la relative jeunesse de ses compétences, des progrès notables en matière de justice et des affaires intérieures. Ces derniers temps, on assiste cependant comme à un affaissement de l'ambition judiciaire de l'Europe. Les compromis deviennent de plus en plus difficiles, les anomalies à l'exemple de dispositions alternatives ou facultatives et autres *opt-out*, de plus en plus nombreuses.

Force est de constater que nous avons perdu notre chemin. Nous avançons à pas comptés et à coup de mesures isolées. L'objectif global et final de l'Europe judiciaire reste par contre dans le brouillard. Or, seule une telle vision d'ensemble, le partage d'un objectif commun à fixer pour 2020, nous permettra d'avancer vraiment là où nos concitoyens nous attendent de pied ferme.

Pour réussir, nous devons nous mettre d'accord sur l'essentiel. On y trouve le principe directeur de la reconnaissance mutuelle, qui doit guider l'approche européenne en cette matière. Nous devons aussi réussir à dépasser l'exigence de l'unanimité au Conseil des ministres. Les traités offrent cette passerelle. À nous de saisir l'opportunité. Ce sera en même temps le début de la fin de la structure en piliers de l'Union européenne et permettra, enfin, la généralisation de la méthode communautaire. Depuis 50 ans elle fait ses preuves. Nous aurions tort de nous en priver.

À côté de la politique interne européenne, le besoin d'Europe s'avère au moins aussi fort en matière de politique extérieure européenne. On a d'ailleurs moins de difficultés à expliquer cet appel à l'Europe, puisque tout le monde constate qu'il y a une demande pressante pour plus d'Europe, à travers la planète tout comme dans



notre proximité immédiate. Regardons les Balkans occidentaux ou encore le Moyen Orient, où nous avons agi avec force et avec succès. Regardons l'Afrique, ce malheureux continent qui n'a d'autre allié que l'Europe. Partout on nous demande d'être plus présents, d'exercer une plus grande influence, de prendre à charge davantage de responsabilités.

Le projet européen ne se limite pas à un projet pour la seule Europe. C'est aussi un projet dont nous devons projeter les valeurs au-delà pour en faire profiter ceux qui sont dans le malheur, pour les faire profiter des avantages que nous avons su accumuler en Europe. L'Union européenne et ses États membres sont aujourd'hui les principaux bailleurs de fonds dans le cadre de l'aide à la coopération. Des efforts restent néanmoins à faire. Nous nous sommes résolument fixé l'objectif d'atteindre, en 2015, un taux de 0,7 % du PIB pour l'aide au développement, alors qu'on peut regretter que le « G 0,7 », comme j'aime l'appeler, ne compte toujours que cinq membres. Le grand projet de l'Europe pour la première moitié de ce siècle doit être l'éradication de la pauvreté sur la planète, sinon l'Europe n'a pas fait ce qu'elle aurait dû.

On ne saurait dès lors nier qu'il y a un besoin énorme d'Europe en matière de politique extérieure, de sécurité et de coopération au développement.

Le besoin d'Europe n'a donc rien perdu de son acuité en 50 ans. Et l'Europe n'a pas pour autant su éviter cette crise qu'elle vit actuellement. Je refuse les tentatives d'apaisement, qui voudraient que les référendums perdus n'étaient que des accidents de parcours, de petites péripéties. La crise est réelle et elle est profonde. Les référendums ne l'ont finalement que révélée. Son origine est par contre plus ancienne.

Le Traité de Rome, malgré les échecs qui avaient suivi, au cours des années 1950, le succès de la CECA, était rédigé alors que ses auteurs pouvaient être confiants que leurs idées européennes seraient accueillies favorablement - pas nécessairement à l'unanimité, mais avec un certain enthousiasme néanmoins.

Si nous sommes en crise aujourd'hui, c'est parce que nous n'arrivons plus à jeter de pont entre ces deux sensibilités qui existent dans nos opinions publiques : ceux qui croient qu'il faut plus d'Europe et ceux qui estiment que nous avons déjà trop d'Europe. Or, cette différence divise nos concitoyens en deux groupes de même importance. D'où une crise de confiance entre les gouvernés et les gouvernants, les uns attendant des orientations des autres et tous deux se révélant incapables de les fournir.

La faute est d'abord à chercher auprès de nous-mêmes. Les gouvernements nationaux ont trop souvent abusé de la politique européenne pour en faire de la politique intérieure. L'Europe a été présentée à l'instar



d'un grand match, une grande bataille où soit on gagne, soit on perd. Nous avons en même temps arrêté d'expliquer l'Europe. Nous avons surtout oublié que l'Europe n'est justement pas un lieu d'affrontement des intérêts nationaux. L'Union européenne doit être le lieu de recherche de l'intérêt commun européen - une notion qu'on aurait tort de confondre avec l'addition des intérêts nationaux ou avec le simple compromis entre les intérêts nationaux. Seulement si nous réussissons à convaincre à nouveau une large majorité des Européens, que la valeur ajoutée offerte par l'Europe a des retombées réelles pour tous ses citoyens, pourrons-nous sortir de la crise actuelle.

Je ne voudrais pas que nous revenions au constat de Blaise Pascal, qui voyait le hasard en maître du monde. Non, ce sont les projets et les visions, ce sont les décisions se fondant sur ces projets et ces visions qui doivent redevenir le maître du monde pour y arriver, pour réaliser ce à quoi les pères fondateurs de l'Europe ont cru et ce à quoi je continuerai toujours à croire. Même si je reconnais qu'il nous faudra cette patience et cette détermination dont ont besoin les longs trajets, les longues distances et les grandes ambitions.

« La Communauté économique européenne ne vivra et ne réussira que si, tout au long de son existence, elle reste fidèle à l'esprit de solidarité européenne qui l'a fait naître et si la volonté commune de l'Europe en gestation est plus puissante que les volontés nationales ». Ce constat formulé par Joseph Bech il y a exactement 50 ans n'a rien perdu de sa pertinence ni de son actualité. « Pour ma part, ajoutait-il, j'ai la foi que tel sera le cas ». Un jugement auquel, malgré des moments d'interrogation, je me rallie.